



TABLE DES MATIERES

I. Certificats spécialisés	3
1. Les conditions d'inscription.....	3
2. Les conditions de succès.....	3
3. Les conditions de paiement.....	3
4. Le programme de formation.....	3
II. Gestion des projets	4
1. Montage et Gestion de projets axés sur les résultats.....	4
2. Suivi et Evaluation des projets et des programmes.....	5



L'Université Jésuite du CERAP est forte d'une expérience de plus d'une quinzaine d'années dans les formations continues, ce qui en fait une référence en Côte d'Ivoire.

La formation continue (FC) est un processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir des connaissances et du savoir-faire. Ce type de formation concerne ceux qui ont terminé la formation initiale (études) et qui sont pour la plupart rentrés dans la vie active. Elle est donc ouverte à tous les publics en âge de travailler.

Elle permet alors de pouvoir continuer à se former pour améliorer ses compétences et s'adapter aux nouvelles technologies, aux pratiques ou méthodes appliqués dans les organisations. Elle permet également la reconversion professionnelle.

Nos cibles sont les :

PERSONNES PHYSIQUES	PERSONNES MORALES
Professionnels salariés	Entreprises privées
Jeunes adultes	Établissements publics à caractère commercial
Demandeurs d'emploi	ONG et associations

La particularité des formations continues au CERAP/ UJ est que celles-ci sont sanctionnées par des certificats ou des attestations et non des diplômes.

Par ailleurs, toutes les formations se font en présentiel quoique nous sommes dans une dynamique de *blended learning* (apprentissage mixte en ligne et en présentiel).

Se déroulant sur des périodes relativement courtes, elles permettent d'outiller rapidement et efficacement les auditeurs, sur différentes thématiques qui seront détaillées ci-dessous.



I. CERTIFICATS SPECIALISES

Trois (03) conditions entourent l'organisation et le fonctionnement des certificats spécialisés :

1. Les conditions d'inscription

Fournir par mail ou sur papier :

- Un (01) formulaire de candidature dûment rempli
- Une (01) photocopie de la CNI ou du passeport
- Une (01) photocopie du dernier diplôme ou de l'attestation (au moins un bac+2)

2. Les conditions de succès

- Présence au cours au moins de 75% du volume horaire
- Note finale au moins de 12/20.

3. Les conditions de paiement

- Versement des frais de dossier
- Paiement au comptant ou d'un acompte de 75% au moins du montant total - Solde du paiement avant la fin de la formation.

4. Le programme de formation

Chaque année, il y a deux sessions de deux semestres ou les mêmes formations sont reprises :

De janvier à juin et de juillet à décembre. Chaque formation est établie avec des dates de début et de fin.

La programmation des dates est faite de sorte qu'un (e) auditeur (trice) puisse suivre jusqu'à trois (03) formations en une seule session.



II. Gestion des projets

1- MONTAGE ET GESTION DES PROJETS AXES SUR LES RESULTATS (MGAR)

Objectif (s)

L'objectif est de permettre aux auditeurs de :

- Maîtriser les objectifs et principes d'application de la Gestion Axée sur les Résultats ;
- Maîtriser le montage de projets par l'approche participative ;
- Maîtriser le concept et la démarche de formulation des indicateurs ;
- Maîtriser la démarche de gestion des risques ;
- Maîtriser le pilotage stratégique et opérationnel ;
- Maîtriser le suivi des performances ;
- Maîtriser la démarche d'évaluation de projet.

Débouchés académiques et professionnels

- Poursuivre des études en Master Management des Organisations et des Projets au CERAP/UJ sous réserve d'une Licence 3.
- S'ouvrir à une opportunité d'emploi en gestion des projets (assistant, coordinateur, chargé des projets, ...etc.).

Dénomination	Volume horaire
Notions et concepts importants	3
Généralités sur la GAR	3
Planification stratégique	3
Planification opérationnelle (montage) Programmation et budgétisation des activités projet	13
Initiation à la coordination et au Suivi-évaluation projet	9
Travaux de groupe	7
Examen final individuel	2
TOTAL VOLUME HORAIRE	40



2- SUIVI ET EVALUATION DES PROJETS ET PROGRAMMES (SEP)

Objectifs (s)

L'objectif est de permettre aux auditeurs de :

- Maîtriser les enjeux techniques et institutionnels du Suivi-évaluation dans la mise en œuvre des programmes et projets de développement ;
- Rédiger le Plan de Suivi-évaluation pour les projets et programmes dont ils sont chargés ;
- Choisir les indicateurs permettant de mesurer l'impact et la performance des projets et programmes et mettre en place les méthodes de collecte ;
- Assurer la mise en place d'un système de Suivi-évaluation : indicateurs, système d'information, apprentissage et renforcement des capacités de l'organisation ;
- Suivre une démarche d'évaluation indépendante pour les projets de leur portefeuille.

Débouchés académiques et professionnels

- Poursuivre des études en Master MOP au CERAP/UJ sous réserve d'une Licence 3.
- S'ouvrir à une opportunité d'emploi en Suivi-évaluation (assistant, coordinateur, chargé du suivi-évaluation, ...etc.)

Dénomination	Volume horaire
Rappels généraux sur la gestion de projets axée sur les résultats	3
Initiation au suivi et à l'évaluation	3
Logique d'intervention et cadre logique	3
Indicateurs de performance	12
Elaboration du plan de suivi et évaluation	3
Méthodes et outils de collecte et d'analyse de données	3
Rédaction du rapport d'évaluation	3
Travaux de groupe et exposés d'étude de cas	7
Examen final individuel	3
TOTAL VOLUME HORAIRE	40